1. Identification

Identificateur de produit

VITA VIONIC BOND II; VITA VIONIC BOND multiDose II

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	VITA Zahnfabrik H.Rauter GmbH & Co.KG	
Rue:	Spitalgasse 3	
Lieu:	D-79713 Bad Säckingen	
Téléphone:	+49(0)7761-562-0	Téléfax: +49(0)7761-562-299
E-mail:	info@vita-zahnfabrik.com	
Interlocuteur:	regulatory affairs	
E-mail:	info@vita-zahnfabrik.com	
Internet:	www.vita-zahnfabrik.com	
Service responsable:	Regulatory Affairs	

Information supplémentaire

produit médical

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015

Liquides inflammables: Catégorie 2
Cancérogénicité: Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction: Catégorie 2
Toxicité aiguë: Catégorie 2 (par inhalation)
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Catégorie 2
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique: Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires)
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées: Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:



Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Mortel par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver ... soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.
Porter un équipement de protection respiratoire.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment ....
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette).
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans ....

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Composants pertinents

Nº CAS	Dénomination chimique	Quantité
80-62-6	méthacrylate de méthyle	80 - 100 % (*)
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	1 - < 5 % (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

Agents extincteurs inappropriés

Eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d´explosion

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas

respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition





Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Modèles de gants recommandés KCL Butoject Caoutchouc butyle Temps de pénétration 60 min Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Ventilation technique du poste de travail S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	piquant
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	101 °C
Inflammabilité:	non applicable
	non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:	2,1 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:	12,5 vol. %
Point d'éclair:	10 °C
Température d'auto-inflammation:	430 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Hydrosolubilité:	Non
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Tension de vapeur: (à 50 °C)	<=1100 hPa
Densité:	0,94000 g/cm³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

Autres données

Informations concernant les classes de danger physique

Température d'inflammation spontanée	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en corps solides:	0,0 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Facilement inflammable.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Mortel par inhalation.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 5000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 1.320 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 0.1320 mg/l

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
80-62-6	méthacrylate de méthyle				
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg			
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 300 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0.05 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0.005 mg/l			

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (méthacrylate de méthyle; N,N-diméthyl-p-toluidine)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut provoquer le cancer. (N,N-diméthyl-p-toluidine)
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. (N,N-diméthyl-p-toluidine)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (méthacrylate de méthyle)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (N,N-diméthyl-p-toluidine)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Persistance et dégradation

Le produit n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1992
Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (méthacrylate de méthyle N,N-diméthyl-p-toluidine)
Classe(s) de danger relative au transport:	3
Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3+6.1



Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1992
Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (méthacrylate de méthyle N,N-diméthyl-p-toluidine)
Classe(s) de danger relative au transport:	3
Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3+6.1



Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	352
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

16. Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,11.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)